

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-39/2022

Objet : Attribution d'un marché de service pour l'entretien des chaudières.

L'an deux mil vingt-deux et le cinq octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : GIROT Dominique – GARO Carine – MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle – COMBRISSEON Jean-Luc.

Absents : Néant

Procuration : GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie – GARO Carine à ANGE Josianne – MANGIONE Sylvie à BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle à VEY-FARCE Cathy – COMBRISSEON Jean-Luc à WOZNIAK Jean-Marie.

Cathy VEY-FARCE a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code de la commande publique,
- ◆ Vu la mise en concurrence du 7 juin 2022, date limite de remise des offres au 29/06/2022 12H00,
- ◆ Vu l'analyse des offres,

Considérant qu'il convient d'entretenir les chaudières et climatisation des bâtiments communaux.

Considérant que, 3 entreprises ont déposé un dossier avant la date limite de remise des offres fixée au 29 juin 2022 à 12H00.

Considérant qu'il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise IDEX au regard du tableau d'analyse ci-après :

	ENGIE Bourg de Péage		IDEX (dépannage sous 4 heures sauf école sous 2 heures 7/7 et 24/24) Porte les Valence	IDEX (dépannage sous 8 heures sauf école sous 2 heures en cas de panne totale 7/7/7) page 23 parlent de 4h00 ? Valence/lain l'Hermitage
CHAUFFEUIL MAIRIE	1098	1 visite entretien/1 allumage/1 arrêt/1 contrôle	1200	1 mise en service/1 entretien/1 mise à l'arrêt (sur demande)
GENÉRATEUR EGLISE	474	1 visite entretien	360	1 visite entretien
5 CHAUDIERES LOGEMENTS ET MAISON ASSOCIATIONS	544	1 visite entretien	540	1 visite entretien
DOJO	1084	1 visite entretien/1 allumage/1 arrêt/1 contrôle	780	1 mise en service/1 entretien/1 mise à l'arrêt (sur demande)
CANTINE SCOLAIRE	976	1 visite entretien/1 allumage/1 arrêt/1 contrôle	456	1 mise en service/1 entretien/1 mise à l'arrêt (sur demande)
ECOLE	1084	1 visite entretien/1 allumage/1 arrêt/1 contrôle/1 ramonage	720	1 mise en service/1 entretien/1 mise à l'arrêt (sur demande)/1 ramonage
Salle des fêtes	894		444	
GRUPE FROID MAIRIE	366		inclus	1 entretien complet
CAISSON VENTILATION MAIRIE	460		inclus	1 entretien complet
17 VENTILOS CONVECTEURS MAIRIE	916		inclus	inclus
4 VENTILOS CONVECTEURS DOJO	293		inclus	inclus
VENTILOS CONVECTEURS CANTINE	113		inclus	inclus
17 BOUCHES D'EXTRACTIONS	615			
TOTAL TTC	8917		4500	6964
les plus			1 technicien référent	connaissent une partie du parc cet sont autonomes
Changement chaudière condensation maison associations	4897		3758	remarque pertinente sur obligation de prolonger la ventouse au-delà de la terrasse
Changement chaudière condensation groupe scolaire			21573	140 KW : possibilité d'optimiser les réseaux primaires et secondaires afin de réduire la consommation

NOTE 60% tarif et 40% présentation/délai dépannage/technicien référent

TARIF : 60
présentation/délai dépannage/technicien référent 60

100
80

80
80

100%

80%

80%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11/10/2022

SLO

ID : 026-212600969-20221005-D39_2022-DE

ATTRIBUE le marché de service d'entretien de chaudières de la commune
aux conditions suivantes :

Montant annuel : 4 500 €

AUTORISE le Maire à signer le marché et à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat (avenants, résiliation, etc.).

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 7 octobre 2022

Le Maire
Fabrice LARUE

La secrétaire de séance
Cathy VEY-FARCE

